



 **île de France**

La trame verte et bleue

Caroline VENDRYES

*Direction Régionale et Interdépartementale de
l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE)*

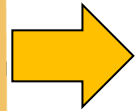
Nathalie EVAIN-BOUSQUET

Conseil Régional d'Ile-de-France

2 décembre 2010

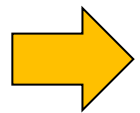


1. Le contenu du SRCE



Enjeux spatialisés et hiérarchisés :

1. Présentation et analyse des enjeux régionaux
2. Identification des composantes (contenu détaillé, partie rédactionnelle)
3. Cartographie de la TVB (1. 100 000)



Cadre d'intervention :

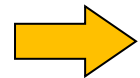
1. Mesures contractuelles à privilégier
2. Mesures d'accompagnement des communes pour la mise en œuvre des continuités écologiques

Objectifs : maintenir et restaurer les continuités

2. Le SRCE, un enjeu de cohérence nationale

Libre choix de méthode au niveau régional pour l'élaboration du SRCE

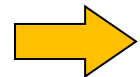
Cinq critères de cohérence pour la TVB:



Cohérence au sein du périmètre régional

1. Prise en compte des **zonages et inventaires existants**.
2. Espaces déterminants pour les milieux **aquatiques et humides**.

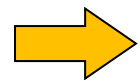
Stabilisés



Cohérence interrégionale et transfrontalière

Prise en compte des **enjeux écologiques suprarégionaux**.

En cours de définition



Responsabilité régionale vis-à-vis d'enjeux nationaux de continuité

1. Besoin de connectivité des **espèces**
2. Besoin de liaison des **habitats et milieux**

3. L'élaboration du SRCE

Élaboration du SRCE
étude(s)
+ avis CSRPN

- ✓ Copilotage État – Région du SRCE
- ✓ Comité régional « trame verte et bleue » :
départements, groupements de communes compétents en aménagement du territoire ou urbanisme, communes, parcs nationaux, parcs naturels régionaux, associations protection de l'environnement agréées, partenaires socioprofessionnels,...

Projet de SRCE

3 mois

- ✓ Transmission aux communes concernées
- ✓ Avis des départements, communautés urbaines, communautés d'agglomérations, communautés de communes, parcs nationaux, parcs naturels régionaux

Projet de SRCE
+ avis

- Enquête publique régionale
- Délibération du Conseil régional
- Adoption par arrêté du Préfet de région

SRCE validé

- Tenu à disposition du public
- Porté à connaissance aux communes et groupements compétents en matière d'urbanisme



Merci de votre attention



 île de France

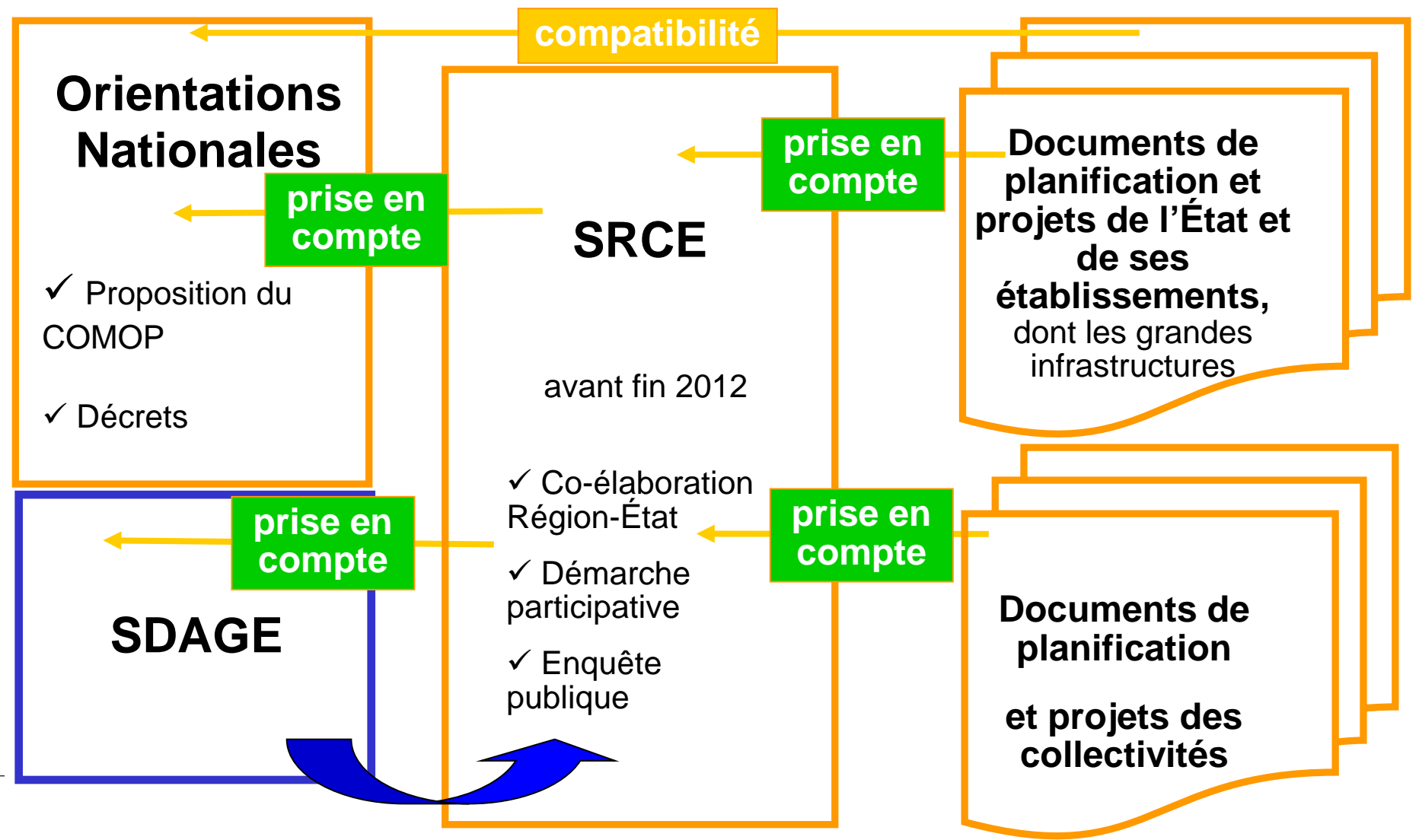
Introduction

- Une politique au service de la **biodiversité** et une politique **d'aménagement du territoire**.
- En lien avec la **politique de l'eau**
- En lien avec les **autres outils de protection**.

Deux objectifs : **maintenir et restaurer**

Une **traduction régionale** : le schéma régional de cohérence écologique

4. La portée juridique du SRCE



Annexe

Préservation et remise en bon état des continuités écologiques

- 1° Diminuer la **fragmentation** et la vulnérabilité des habitats naturels et habitats d'espèces et prendre en compte leur **déplacement** dans le contexte du **changement climatique** ;
- 2° Identifier, préserver et **relier les espaces importants** pour la préservation de la biodiversité par des corridors écologiques ;
- 3° Atteindre ou conserver le bon état écologique ou le bon potentiel des **eaux de surface** et des **écosystèmes aquatiques** ;
- 4° Prendre en compte la biologie des **espèces sauvages** ;
- 5° Faciliter les **échanges génétiques** nécessaires à la survie des espèces de la faune et de la flore sauvage ;
- 6° Améliorer la qualité et la diversité des **paysages** ;

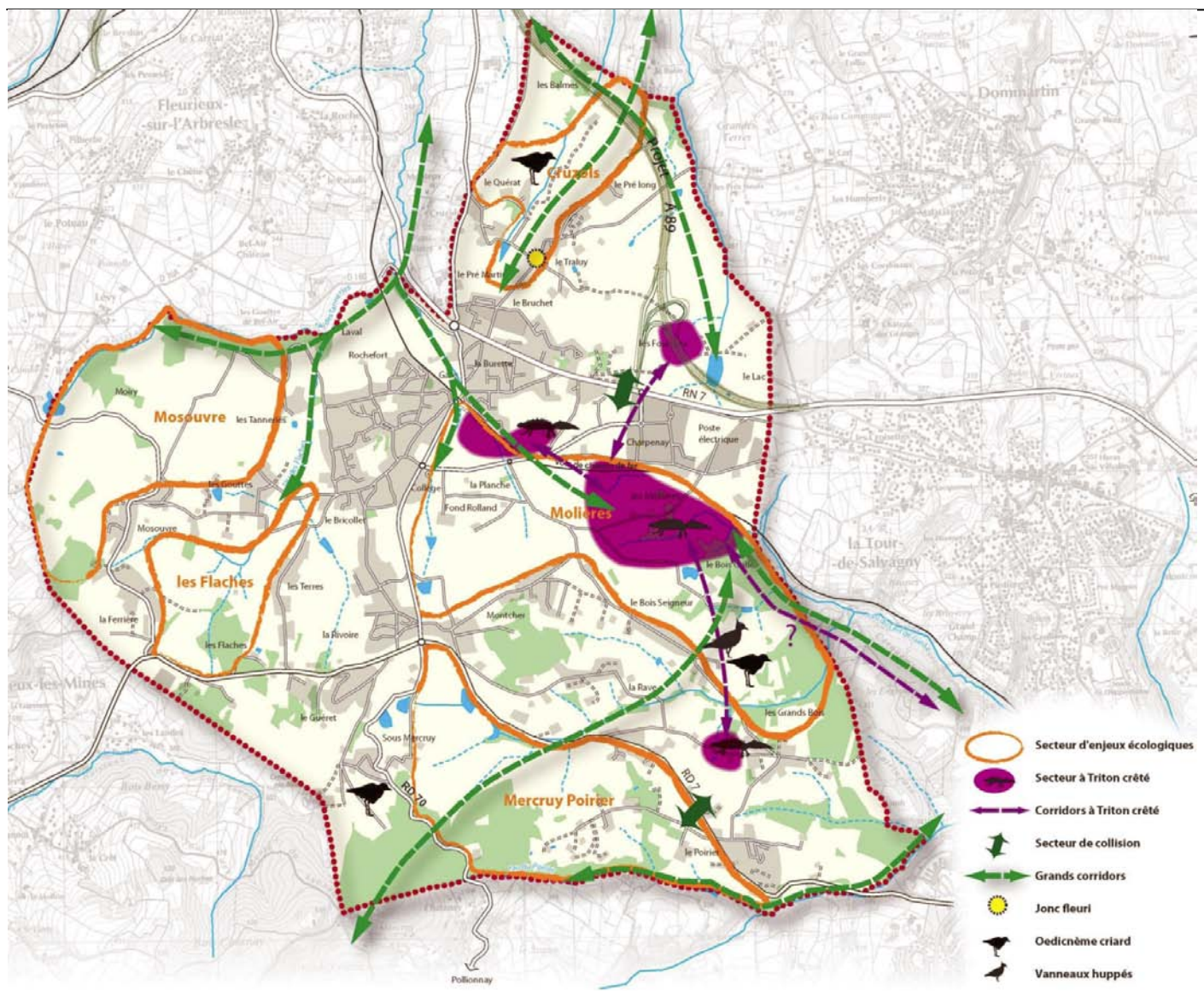
1. Les composantes de la trame verte

- **Espaces naturels** importants pour la préservation de la biodiversité, dont tout ou partie des espaces protégés;
- **Corridors écologiques** permettant de les relier (espaces, formations végétales linéaires ou ponctuelles)
- **Couverture végétale permanente** le long certains cours d'eau (art L.211-14)

1. Les composantes de la trame bleue

- (Parties de) **cours d'eau ou canaux classés (L. 214-17)**
- Tout ou partie des **zones humides** nécessaires pour les objectifs de la DCE, notamment les ZHIEP
- Autres (parties de) **cours d'eau, canaux et zones humides importantes pour la préservation de la biodiversité.**

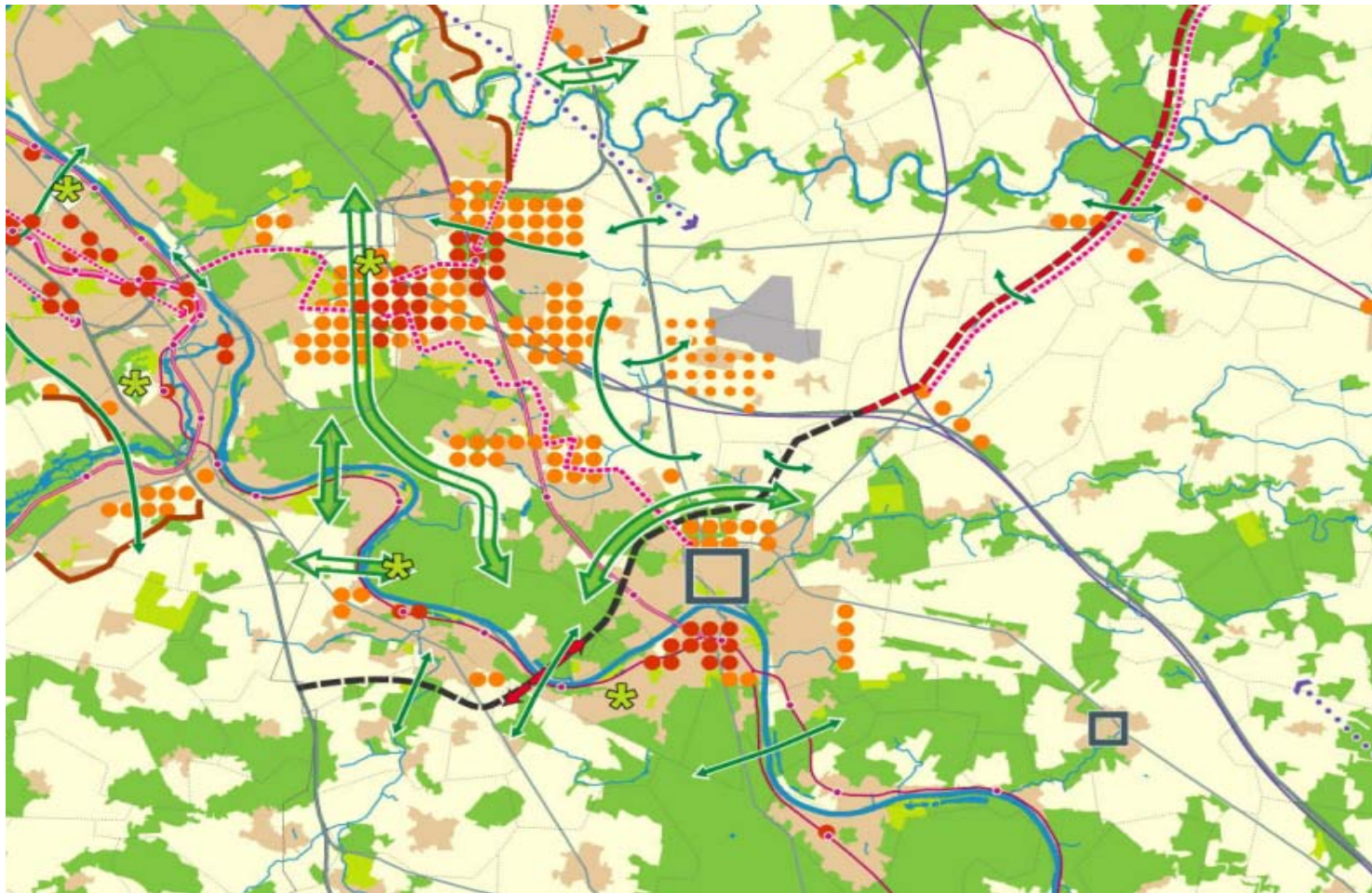
3. Les continuités écologiques dans les documents d'urbanisme : enjeux



Source : PLU de Lentilly (69)- Carte des enjeux écologiques

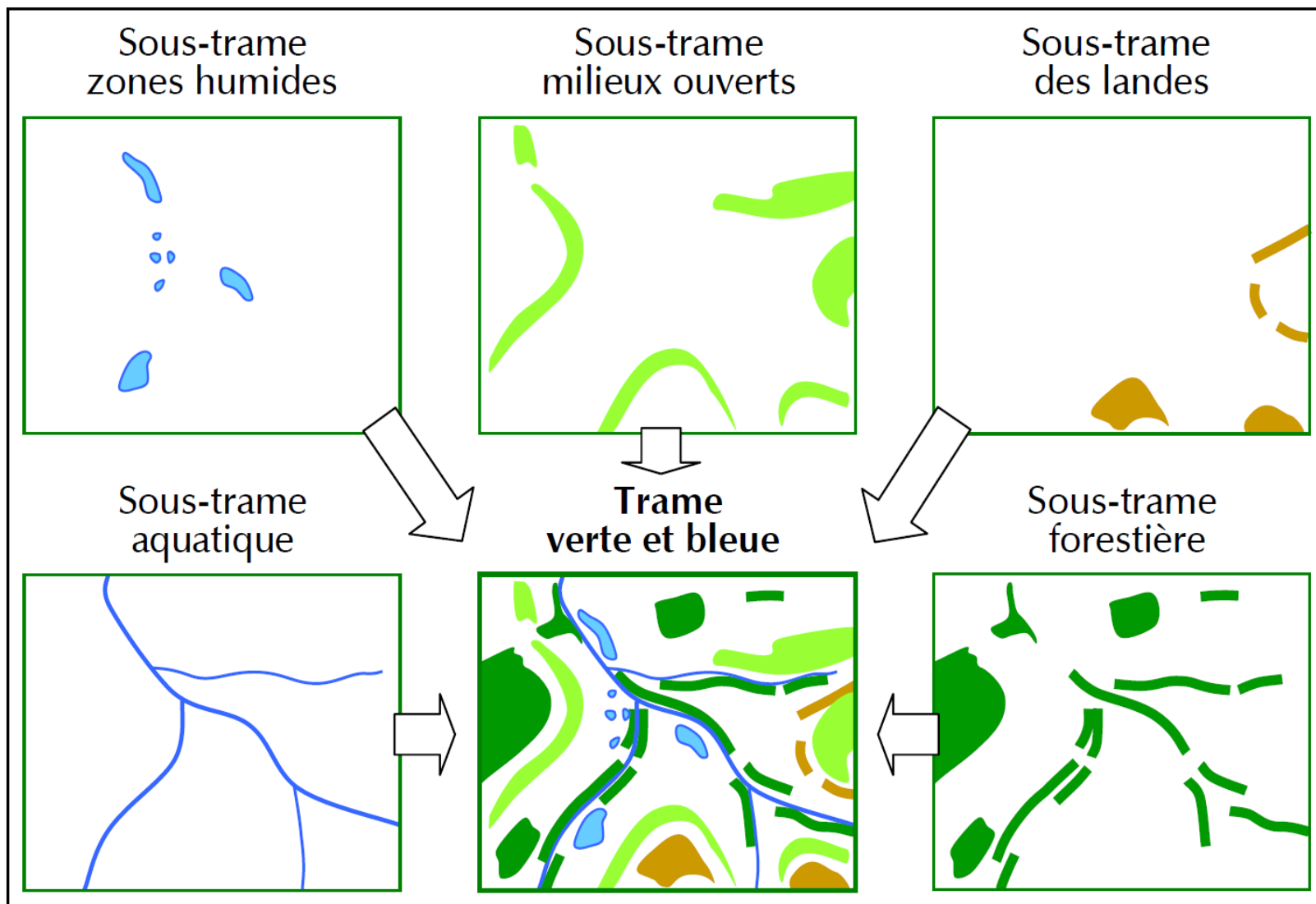
3. Les continuités écologiques dans les documents d'urbanisme : identifier

- .Documents interrégionaux et régionaux : SDAGE, projet de SDRIF...
- .Études locales et supra-locales



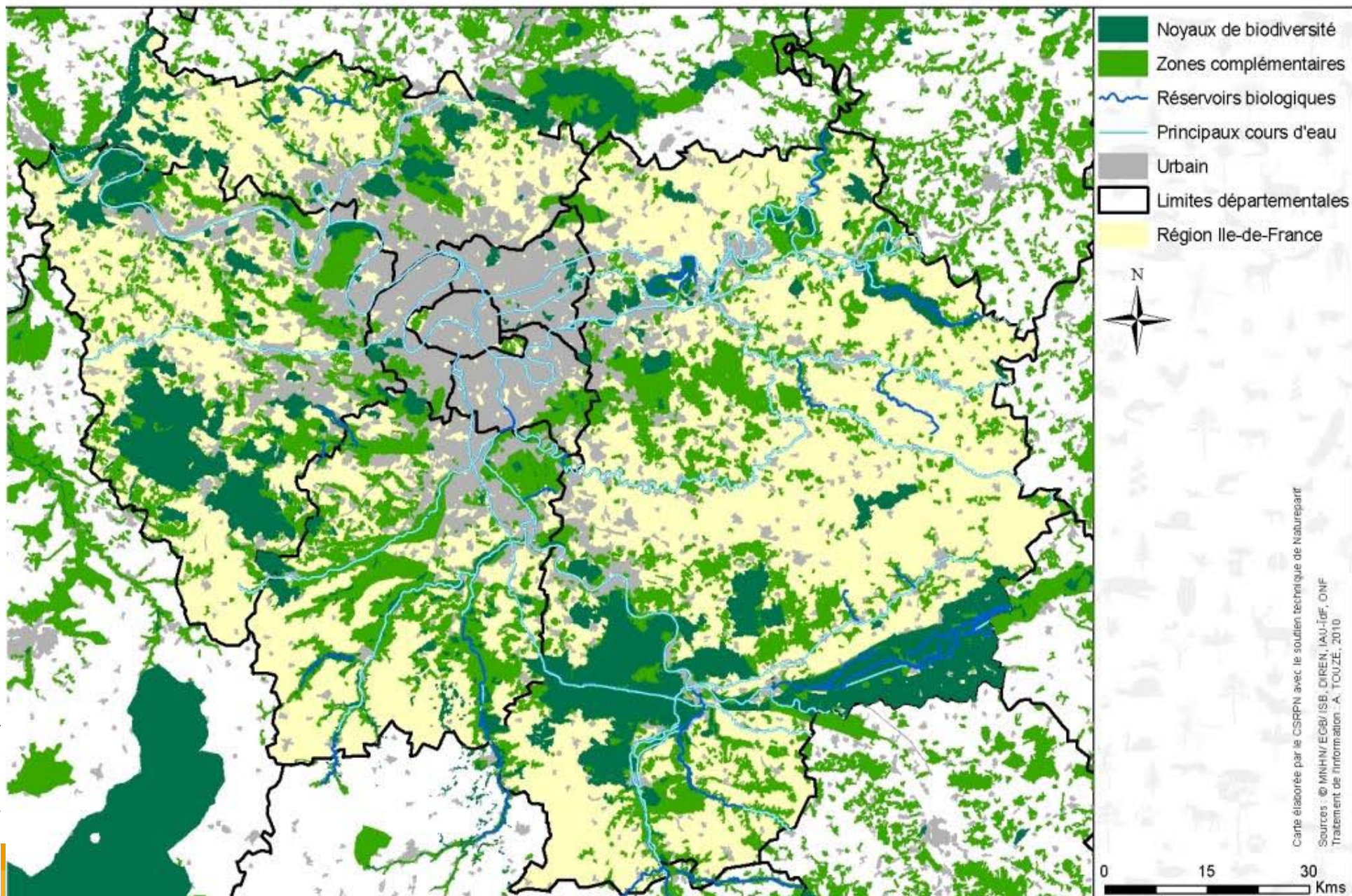
1. Le SRCE, volet régional de la TVB

Les composantes de la TVB



2. L'élaboration du SRCE

Réservoirs de biodiversité



Carte élaborée par le CSRPN avec le soutien technique de Natureparif

Sources : © MNHN/ECB/ISB, DIREN, IAU-IdF, ONF
Traitement de l'information : A. TOUZÉ, 2010

Sommaire

Introduction

- 1- Le schéma régional de cohérence écologique, volet régional de la trame verte et bleue.**
- 2- L'élaboration du schéma régional de cohérence écologique.**
- 3- Les continuités écologiques dans les documents d'urbanisme.**
- 4- Sur le terrain, rétablir des connexions.**